



Tuteur décédé pour une curatelle renforcée

Par **bourgois**, le **09/11/2009** à **16:04**

Bonjour,

Ma belle mère a été mise en curatelle renforcée en juin 2005.

Mon beau frère était son curateur.

Malheureusement, celui ci est décédé en novembre 2006, puis ce fut mon mari qui décéda en décembre 2007 à la suite d'une "longue maladie".

Depuis novembre 2006, je n'ai pas de nouvelle des comptes de ma belle mère.

Comment faire ?

Puis je intervenir auprès du juge pour savoir qui gère ses comptes puisque je ne le sais même pas ?

Ma belle soeur me dit que ma belle mère aurait déshérité mon mari...

Je ne sais comment agir.

Merci de m'aider.